

Etes-vous une société de Tiers-investisseur : Oui Non

Si oui , coordonnées de votre client :		
Raison sociale/dénomination :		
Forme juridique :		
Adresse :	Numéro :	Boîte :
Code postal :	Commune :	
Pays :		
Légalement représenté par :	Monsieur	Madame
Nom :	Prénom :	
Tél. direct :	Courriel :	

Numéro d'entreprise : BE . Assujetti à la TVA ? Oui Non

Si la personne indiquée n'est pas reprise comme personne ayant une fonction légale dans la société au sein de la Banque Carrefour des Entreprises, il est nécessaire de transmettre un mandat dûment signé qui lui confie la gestion des certificats verts.

CADRE 1.2. DONNEES GENERALES DU PROJET

1.2.1. Site de production

Nom du site :		
Adresse :	Numéro :	Boîte :
Code postal :	Commune :	

Coordonnées Lambert générales (si connues) X = mètres ; Y = mètres

1.2.2. Type de demande

La demande concerne (cochez la case correspondante):

- Nouvelle installation
Passez directement à la partie 2 « Dossier technico-financier », page 4.
- Extension
Complétez le cadre 1.2.3: « Informations relatives à l'installation existante », page 2 et 3.
- Modification significative
Complétez le cadre 1.2.4: « Informations relatives à une modification significative d'une installation », page 3.

1.2.3. Informations relatives à l'installation existante

Date de la première mise en service : / /

Date d'initialisation de comptage des certificats verts : / /

Numéro de compte (CWaPE) : 3 3 x

PARTIE 2. DOSSIER TECHNIICO-FINANCIER

CADRE 2.1. CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE

Profil de consommation électrique annuel (cochez la case correspondante) :

- Consommation < 20 MWh
- 20 MWh < Consommation < 500 MWh
- 500 MWh < Consommation < 2.000 MWh
- 2.000 MWh < Consommation < 20.000 MWh
- 20.000 MWh < Consommation < 70.000 MWh
- 70.000 MWh < Consommation < 150.000 MWh

Vous êtes relié à un réseau :

Basse tension entre 1kV et 26kV entre 26kV et 69kV > à 70kV (réseau Elia)

Trans BT Autre :

Relevé de comptage : automatique (AMR) manuel (MMR) annuel (YMR)

CADRE 2.2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE L'INSTALLATION

Pour rappel : il y a autant d'unités de production sur un site de biogaz qu'il y a de moteurs générant de l'électricité.

Nombre d'unités de production installées :

1 2 3 4 5 Plus, à préciser :

Remplissez le tableau suivant :

	Unité 1	
Biogaz		
Puissance installée [kW _é]		
Intrant		
Types d'intrants (+ pourcentage par rapport au total des intrants utilisés)(..... %)	
(..... %)	
(..... %)	
(..... %)	
Stockage des intrants	Silos	Cuves
Prétraitement des matières solides		
Technologie utilisée		
Capacité de prétraitement journalière [tonne/jour]		
Digesteur		
Technologie utilisée		
Nombre		
Capacité [m ³]		
Type de matériau		

Unité de cogénération	
Puissance électrique nette développable [kW_é] (Puissance totale produite moins puissance requise par les équipements fonctionnels)	
Puissance calorifique nette valorisable [kW_{thermique}]	
Rendement électrique nominal [%] : (quantité d'énergie électrique produite divisée par quantité d'énergie primaire)	
Rendement thermique nominal [%] : (quantité d'énergie calorifique produite divisée par quantité d'énergie primaire)	
Marque du moteur	
Valorisation	
Valorisation (utilisation) du digestat	
Valorisation (utilisation) du biogaz	

Si le nombre d'unité de production est supérieur à 1, alors utilisez le tableau page 2 repris à l'annexe « réservation 5 » pour les unités supplémentaires, lequel doit également être renseigné dans le tableau « Annexes jointes au formulaire » de la page 11.

N° D'ANNEXE :

La production est :

Autoconsommée. Pourcentage d'autoconsommation : %

Revendue à un fournisseur d'électricité

Revendue à des clients finaux

Dans le cas de revente à des clients finaux, joindre en annexe la licence de fourniture d'électricité préalablement accordée par la CWaPE, laquelle doit être renseignée dans le tableau « Annexes jointes au formulaire » de la page 11.

N° D'ANNEXE :

CADRE 2.3. DETAIL DU COÛT GLOBAL DES INVESTISSEMENTS

Remplissez le tableau suivant :

Libellé de la dépense	Montant HTVA (€)
Achat du terrain	
Équipement de l'installation	
Génie civil (fondation, grutage, accès)	
Câblage	
Equipements électriques de connexion	
Frais de développement du projet	
Total	

La liste des postes n'est pas exhaustive, des lignes peuvent être ajoutées. Si le tableau ne suffit pas, alors utilisez le tableau page 5 repris à l'annexe « réservation 5 », lequel doit également être renseigné dans le tableau « Annexes jointes au formulaire » de la page 11 ;

N° D'ANNEXE :

CADRE 2.4. COÛT DE PRODUCTION DE L'ELECTRICITE VERTE

Remplissez le tableau suivant :

Libellé de la dépense	Montant HTVA/an (€)
Maintenance de l'installation	
Location des terrains	
Maintenance des équipements électriques de connexion	
Coût de l'intrant	
Assurances (hors perte de revenus)	
Tarif d'injection réseau	
Total	

La liste des postes n'est pas exhaustive, des lignes peuvent être ajoutées. Si le tableau ne suffit pas, alors utilisez le tableau page 6 repris à l'annexe « réservation 5 », lequel doit également être renseigné dans le tableau « Annexes jointes au formulaire » de la page 11.

N° D'ANNEXE :

CADRE 2.5. AIDES SOLLICITEES AUPRES D'AUTRES DIRECTIONS DU SERVICE PUBLIC DE WALLONIE OU D'AUTRES SERVICES PUBLICS

D'autres aides sont octroyées par d'autres organismes publics (Direction Générale Opérationnelle Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie ; Commissariat général au Tourisme ; AWEX ; Investis publics ; ...).

L'entreprise a-t-elle déjà bénéficié de certaines de ces aides **pour la réalisation de son installation** ou a l'intention d'en solliciter ? Oui Non

Si oui, complétez le tableau de la page suivante. Joindre également en annexe à ce formulaire les copies de tous les documents relatifs aux différentes aides demandées ou perçues, lesquelles doivent être renseignées dans le tableau « Annexes jointes au formulaire » de la page 11.

N° D'ANNEXE :

Demande de réservation de certificats verts - Unités de production d'électricité à partir de biogaz
(Version 1.6 - 27-02-2017)

Organisme (Exemple : DGO4)	Type d'aide (Exemple : AMURE)	N° de dossier (*)	Date de l'octroi	Montant (€)

(*) Si une demande d'aide va être introduite ou est en cours d'analyse par l'organisme, mentionnez la date d'introduction de la demande. Vous enverrez ultérieurement à l'administration la notification d'octroi.

CADRE 2.6. PERMIS

Le projet est soumis à permis² ? Oui Non

Si oui, complétez le tableau suivant. Joindre également en annexe à ce formulaire les copies des permis déclarés ci-dessous, lesquelles doivent être renseignées dans le tableau « *Annexes jointes au formulaire* » de la page 11.

N° D'ANNEXE :

Type de permis	Classe	Autorité (*)	Date d'obtention	Terme

(*) Autorité : CBE : Collège des Bourgmestre et Echevins DP : Députation permanente Gv : Gouverneur
FT : Fonctionnaire technique FTFD : Fonctionnaires technique et délégué FD : Fonctionnaire délégué
MAE : Ministre Affaires économiques MPE : Ministre Environnement MPEPU : Min. Aménag. Terr. & Env.

² Déclaration, permis d'environnement, permis d'urbanisme ou permis unique

B. Le projet prévoit l'établissement d'une ligne directe ³ ? Oui Non

Si oui :

Joindre en annexe l'autorisation de la CWaPE, laquelle doit être renseignée dans le tableau « *Annexes jointes au formulaire* » de la page 11.

N° D'ANNEXE :

Si non :

Joindre l'étude d'orientation du Gestionnaire de Réseau de Distribution, laquelle doit être renseignée dans le tableau « *Annexes jointes au formulaire* » de la page 11.

N° D'ANNEXE :

C. Plan d'évacuation des digestats ;

Joindre en annexe le plan d'évacuation des digestats, lequel doit être renseigné dans le tableau « *Annexes jointes au formulaire* » de la page 11.

N° D'ANNEXE :

D. Lettre d'intention de la part des fournisseurs des intrants ;

Joindre en annexe une lettre d'intention de la part des fournisseurs des intrants garantissant leur approvisionnement, laquelle doit être renseignée dans le tableau « *Annexes jointes au formulaire* » de la page 11.

N° D'ANNEXE :

E. L'installation a une **puissance inférieure à 10 kW** : Oui Non

Si oui, joindre une copie des devis réalisés pour la construction de l'installation, laquelle doit être renseignée dans le tableau « *Annexes jointes au formulaire* » de la page 11.

N° D'ANNEXE :

CADRE 3.4. ESTIMATION DU NOMBRE DE CERTIFICATS VERTS

(1) Durée d'utilisation estimée [h/an] ⁴ :	
Joindre un document justificatif de l'établissement de ce nombre d'heure théorique, lequel doit être renseigné dans le tableau « <i>Annexes jointes au formulaire</i> » de la page 11. N° D'ANNEXE :	
(2) Puissance installée totale [kW] :	
(3) = [(1) * (2)/1000] : Production annuelle nette [MWh/an] :	
(4) Coefficient économique (k _{Eco}) (*):	
(5) Taux d'économie de CO ₂ (k _{CO2}) :	
(6) Coefficient correcteur p :	
(3) * (4) * (5) * (6) = Estimation nombre certificats verts :	

³ Pour la définition d'une ligne directe, voir l'article 2 du Décret relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité du 12 avril 2001

⁴ Nombre d'heure théorique annuel où l'installation fonctionnerait au régime nominal pour assurer sa production d'électricité

(*) Pour les installations de biométhanisation agricole ou de graisses animales, le k_{ECO} peut être majoré sur dossier. Le producteur concerné doit introduire une demande de majoration du keco au moment de l'introduction du dossier de réservation et l'Administration sollicite ensuite l'avis de la CWaPE.

Le k_{ECO} est majoré : Oui Non

CADRE 3.5. DECLARATION SUR L'HONNEUR ET SIGNATURE

Je soussigné,, légalement responsable, déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire et ses annexes sont exacts et complets.

Je m'engage à informer à tout moment l'Administration des éventuelles modifications apportées à mon dossier de réservation de certificats verts.

Je déclare que mon entreprise est en règle avec les dispositions légales qui régissent mon activité.

En cas de tiers-investissement, je tiens à disposition du service la convention de cession dûment établie.

Lu et approuvé à, le/...../.....

Signature :

Signature du client final bénéficiaire de l'installation en cas de Tiers-investisseur :

PARTIE 5. DETAILS PRATIQUES

PROCEDURE

- 1) Remplir la partie 1 « Renseignements généraux » ;
- 2) Remplir la partie 2 « Dossier technico-financier » ;
- 3) Remplir la partie 3 avec un calendrier précis des étapes préalables à la mise en service, la date du relevé d'initialisation des index de comptage, l'argumentaire démontrant la faisabilité du projet avec en annexe les documents nécessaires et une estimation du nombre de certificats verts auxquels le projet peut prétendre ;
- 4) Joindre toutes les annexes dans l'ordre de la « liste des annexes jointes au présent formulaire » de la page 10 ;
- 5) Envoyer le formulaire dûment complété (annexes comprises) et signé en original par courrier postal (**Rue des Brigades d'Irlande, 1 à 5100 JAMBES**) et le formulaire uniquement par mail à reservationcv@spw.wallonie.be.

Pour plus d'informations, consultez le site <http://energie.wallonie.be>.

INFORMATIONS UTILES

A défaut d'un dossier complet, le demandeur verra sa demande irrecevable. Le demandeur ayant introduit un dossier de demande conforme recevra un accusé de réception dès réception de celui-ci au sein de l'Administration. A partir de cette date, le demandeur recevra la décision de l'Administration endéans les 45 jours.

Le producteur est tenu d'informer à tout moment l'Administration des éventuelles modifications apportées à son dossier. Deux points sont importants :

1. Tout déplacement de la date du relevé d'initialisation des index de comptage entraînera une diminution de la durée d'octroi des certificats verts à concurrence de la durée du retard ;
2. Toute modification entraînant une augmentation de la puissance de l'installation entraînera l'introduction d'un nouveau dossier.

PROTECTION DE LA VIE PRIVEE

Que faisons-nous des données à caractère personnel que vous nous confiez ?

Comme le veut la Loi⁵, nous vous signalons que :

- Les données que vous fournissez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service Public de Wallonie ;
- Ces données pourront être transmises au service suivant au sein du Gouvernement wallon : **Direction Générale Opérationnelle Economie Emploi et Recherche** ;
- Ces données pourront être transmises à la CWaPE ;
- Vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant ;
- Vous pouvez exercer ce droit (d'accès ou de rectification) auprès du service auquel vous adressez ce formulaire.

TEXTE DE LOIS RELATIF A LA RESERVATION DE CERTIFICATS VERTS

- Le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité ;
- L'arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 relatif à la promotion de l'électricité produite au moyen de sources d'énergie renouvelables ou de cogénération.

⁵ Loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel